Châtellerault Libertés

Ligue des droits de l'Homme
FONDÉE EN 1898

Pour une société libre, égalitaire, fraternelle

Numéro 39 décembre 2024

Éditorial



Infini
de Francine Babot

Sérieusement, l'extrême droite ferait-elle jubiler ? Peut-être du côté des imposteurs jouant au bonneteau les libertés, tête haute et mains sales, comme si l'État de droit n'avait pas de légitimité. Mais enfin comment la haine serait-elle un sentiment fascinant dans la communauté des hommes ? Et le Greenbashing qui cloue au pilori les écologistes en victimes expiatoires, jusqu'où ? Pas l'assassinat tout de même !

Au Proche-Orient, où Israël mène une guerre sans fin contre les Palestiniens, détruisant résolument Gaza, colonisant toujours plus la Cisjordanie pour rêver d'Eretz Israël, décrédibilisant le droit international, les criminels de guerre et contre l'humanité sont toujours en gouvernance.

En Syrie, après la chute d'Assad, comment éviter une contre-révolution dictatoriale ?

Enfin, il est toujours nécessaire de parler des réfugiés et des étranges étrangers, mal aimés des gouvernants et boucs-émissaires des cohortes anti-républicaines. Au lieu de l'hospitalité et de l'accueil, c'est le scandale humanitaire et la dégradation juridique masqués par la maltraitance banalisée des migrants et demandeurs d'asile.

Alors quels vœux pour 2025 ? Résister en fortifiant le droit pour ne pas sombrer dans la nuit et les nuages, à l'image des 5 Résistantes de Châtellerault qu'une œuvre d'art célébrera le long de la Scandibérique, à la Manu.

Philippe PINEAU
Président
Section de Châtellerault de la LDH

Sommaire

Éditorial p. 1

Les imposteurs et l'État de droit p. 1

L'extrême droite, jubilatoire ? p. 2

Hospitalité pour les migrants et réfugiés p. 2

La guerre sans fin d'Israël p. 3

La Syrie entre joie et incertitudes p. 3

Greenbashing p. 4

Les imposteurs et l'État de droit

Que certains responsables politiques s'insurgent devant la possible inéligibilité de Marine Le Pen est profondément choquant. La justice ne fait qu'appliquer le droit, elle ne créé pas les sanctions ; celles-ci sont prévues par les textes votés par les parlementaires. Et nul n'est au-dessus des lois, c'est le principe de l'État de droit. Que ces femmes et hommes politiques aillent donc au bout de leur logique, qu'ils changent la loi et permettent ainsi aux fraudeurs et aux voleurs de se présenter devant des citoyens qui pourront alors choisir en toute connaissance de causes ceux qui ont la tête haute, mais les mains sales.

Si l'inéligibilité pour des agissements mettant en péril le fonctionnement d'une démocratie juste et saine est jugée contraire à la volonté du peuple, comment ne pas accepter alors tout acte ou propos contraire à nos valeurs, des discours ouvertement antisémites, racistes, misogynes ou homophobes, des propositions politiques visant la mort de la démocratie, des droits humains et d'une civilité pacifique entre toutes et tous ?

Certains appellent de leur vœux une liberté sans bornes, une liberté d'expression sans limites, un droit à la subversion totale. Or, on sait à quoi conduisent ces conceptions : paradoxalement, à la fin de toute liberté. Puisque ce sont les malhonnêtes, les menteurs, les intolérants qui finissent, forts de leurs méthodes de fripons, par l'emporter sur les justes et les doux.

Marc SEMINEL
Section de Châtellerault de la LDH

L'extrême droite, jubilatoire ?

À lire des articles sur l'extrême droite, celle-ci serait porteuse de jubilation. Alors, par-delà l'étonnement légitime que l'on éprouvera devant ce constat, il est possible de poser la question : pourquoi les gens éprouvent-ils un sentiment de joie pour un parti épris de haine, de rancœur, d'amertume, générateur de violence raciste, antisémite, islamophobe ?

Pourquoi cette fascination pour des figures médiatiques récupératrices de toutes les colères ? La bête est maligne qui se montre vêtue d'oripeaux séduisants, mais son ventre reste fécond d'indicible et d'innommable dès lors que l'on éprouve de l'empathie pour l'humanité malgré ses travers.

Comment ne voit-on pas le caractère décepteur de l'extrême droite sous la ruse de l'apparence policée, soucieuse d'utiliser les instruments juridiques pour manipuler et dégrader durablement l'État de droit et la démocratie ?

L'attraction pour le *no future* tant séducteur par les temps qui courent ne peut être laissée entre les mains des idéologues. Elle est plutôt l'affaire de l'homme artiste pétri de désir créateur, écrivain, plasticien, musicien, comédien, circassien, attentif au devenir de l'humanité. Soit, l'excès d'imagination contre l'accès de colère, tous les hommes et toutes les femmes étant des artistes déjà ou en puissance dès lors que la liberté continue à leur faire tourner la tête.

Philippe PINEAU
Président
Section de Châtellerault de la LDH

Œuvre l'art « 5 Résistantes »



Léone Baugé-Jamain
(19 ans)



Jeanne Varennes
(19 ans)



Renée Moreau
(20 ans)



Éliane Giraudeau
(19 ans)



Louise Muller
(39 ans)

Déportées en 1943
à Ravensbrück
Revenues en 1945
à Châtellerault

Une souscription pour l'œuvre d'art (voir p. 4) est ouverte sur HelloAsso
Rechercher « 5 Résistantes»

Hospitalité pour les migrants et réfugiés

La banalisation de la maltraitance des migrants et demandeurs d'asile par nombre d'États dans le monde, à commencer par ceux de l'Union européenne avec le Pacte européen sur les migrations et la modification de l'Espace Schengen ne doit pas masquer le scandale humanitaire et la dégradation juridique qu'elle génère.

Scandale humanitaire, car être réfugié signifie échapper à une situation périlleuse sans avoir le choix de quitter son pays comme le migrant peut le décider parfois pour vivre ailleurs des jours heureux. Cela correspond souvent à la nécessité de quitter un territoire dévasté par la guerre ou bouleversé par une catastrophe naturelle. Une conjonction de situations structurelles (dérèglement climatique, pillage néocolonial, développement inégal, peuple martyrisé par une dictature) favorise aussi les flux migratoires. Alors hospitalité avant toute chose !

Dégradation juridique, parce que la *Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés* est systématiquement violée par les signataires qui devraient l'honorer et la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* est délibérément ignorée par les pays de l'Union européenne qui ne l'ont pas ratifiée. S'agissant de la France, la loi Darmanin du 26 janvier 2024 modifiant le Ceseda – dernier marchepied pour l'extrême droite – a élargi considérablement les possibilités de placer en rétention ou d'assigner à résidence les demandeurs d'asile. Une simple menace à l'ordre public ou la non demande dans les guichets dédiés (Pôle France Asile) font l'affaire de l'administration dont le pouvoir d'appréciation reste discrétionnaire. Alors que la privation de libertés doit rester exceptionnelle, la loi déroule une logique policière de soupçon et d'enfermement, antichambre de l'éloignement devenu possible sans attendre le recours en appel auprès de la CNDA. Donc un triptyque terrifiant pour ceux qui cherchent à échapper à la mort ou à des pratiques inhumaines, cruelles ou dégradantes : criminaliser, enfermer, éloigner, bien loin des droits fondamentaux des personnes, des droits universels. Bien loin d'une protection.

Les migrants non demandeurs d'asile, eux, peinent encore plus à se voir protéger puisque 59 pays seulement ont ratifié la convention concernant des « personnes qui vont exercer, exercent ou ont exercé une activité rémunérée dans un État dont elles ne sont pas ressortissantes » ainsi que leurs familles. La Journée du 18 décembre commémore chaque année ce texte important.

Hanna Magdalena HAGEN
Section de Châtellerault de la LDH

La guerre sans fin d'Israël

Cela fait plus de quatorze mois qu' Israël bombarde Gaza et massacre les palestiniens. Plus de 45 000 morts officiels, mais très certainement plus de 100 000. Il faut en effet ajouter toutes les personnes non identifiées encore sous les décombres, les morts dus à la famine provoquée par Israël, les épidémies, la destruction de la quasi-totalité des structures sanitaires. Sans compter les morts qu'on ne retrouvera pas car le nord de Gaza a déjà été arasé et aplani pour créer une zone tampon et préparer l'installation éventuelle de colons. Et pendant ce temps-là, profitant de l'attention, légère, portée par les pays occidentaux aux bombardements sur Gaza, la colonisation s'intensifie très violemment en Cisjordanie en vue de l'annexion de ce qu'Israël appelle la Judée-Samarie.

Et puisque le non-respect du droit international est la règle, le gouvernement, en toute impunité, attaque le Liban avec la même sauvagerie que Gaza pour, dit-il, détruire le Hezbollah.

Après des milliers de morts libanais et palestiniens et plus d'un million de déplacés une sorte de cessez-le-feu est signé. Mais les clauses en sont si léonines, si déséquilibrées qu'en fait Israël continuera à faire ce que bon lui semble.

Enfin la situation en Syrie permet à l'armée d'occuper la partie du Golan qu'Israël ne contrôlait pas encore.

Progressivement, la Palestine ne fait plus la Une des médias, le temps fait son œuvre et favorise l'oubli.

Il y a peu pourtant, le monde s'indignait devant la destruction des Bouddhas de Bâmiyän par les talibans, mais c'est dans un grand silence qu'à Gaza sont bombardées et détruites les écoles, les universités, la mosquée de Gaza du XIIIe siècle, que l'armée israélienne élimine intellectuels, médecins, poètes, journalistes, humanitaires palestiniens. Les discours des médias, des politiques européens et américains, repris *ad nauseam*, ont transformé les victimes, les Palestiniens, en coupables collectifs. Ainsi Israël accuse le Hamas de vouloir détruire Israël quand c'est lui qui, par la colonisation de la Cisjordanie et la destruction de Gaza, détruit la Palestine pour réaliser le rêve d'Eretz Israël.

Les pays qui soutiennent et acquiescent à la guerre à Gaza, à l'annexion progressive de la Cisjordanie, aux bombardements du Liban sont devenus inaudibles et illégitimes quand ils invoquent sans vergogne les droits de l'Homme et quand ils refusent d'appliquer les mandats d'arrêt délivrés par la Cour Pénale Internationale contre Netanyahou et Gallant. En réalité, ils décrédibilisent le droit international.

Daniel TRILLON
Président d'honneur
Section de Châtellerault de la LDH





La rose de Ravensbrück - La mémoire en rempart du nazisme - La rose de la Résurrection

La Syrie entre joie et inquiétudes

Treize ans après le début d'un soulèvement réprimé dans le sang, le régime Assad s'est enfin effondré. Les prisonniers survivants ont été libérés, notamment ceux de Sednaya, la plus célèbre et horrible prison des Assad, père et fils. La Syrie est un pays exsangue où 90 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. À la joie des Syriens se mêlent la douleur des pertes, des souffrances subies et aussi les incertitudes sur l'avenir.

Déjà Israël et la Turquie renforcent leurs interventions. Sous prétexte de sécurité l'armée israélienne occupe la zone démilitarisée et la zone tampon du Golan. Netanyahou a été clair, « le Golan est israélien pour l'éternité. » Il a aussi remercié Trump qui, en 2019, a reconnu la souveraineté d'Israël sur le Golan.

La Turquie a lancé l'armée nationale syrienne contre les Kurdes de Syrie. La prise de la ville kurde de Tall Rifaat provoque l'exode des Kurdes qui se souviennent du nettoyage ethnique perpétré par l'ANS lors de la prise d'Afin en 2018.

Sans compter l'État islamique présent dans un certain nombre de poches dans le désert syrien.

Enfin, les projets des vainqueurs, HTC, groupes djihadistes et ANS sous égide turque sont encore très flous.

Pour éviter une contre-révolution dictatoriale en Syrie, il faut que l'Europe et la France participent à la reconstruction mais aussi aient une politique claire vis-à-vis des États prédateurs déjà à l'œuvre.

Daniel TRILLON
Président d'honneur
Section de Châtellerault de la LDH

Greenbashing

Comment continuer à poursuivre envers et contre tout le modèle économique qui nous a menés au gouffre, alors que les crises environnementales s'aggravent ? … Pour le plus grand profit du capital financier, duquel ruissellent les bienfaits sur la société, bien sûr.

À cet effet, les décideurs et la presse des empires médiatiques sont tout simplement revenus aux bonnes vielles recettes : désigner à la vindicte une victime expiatoire, « … ce pelé, ce galeux d'où venait tout leur mal … ». Jean de La Fontaine l'avait déjà bien observé en son temps. La recette n'a pas changé et reste terriblement efficace : les écologistes sont rendus responsables des catastrophes climatiques qu'ils annonçaient depuis des décennies ! Le débat public est caricaturé et instrumentalisé, tous les mouvements, toutes les initiatives allant dans le sens d'une revendication d'adaptation environnementale sont criminalisées.

Dans les Landes, face à l'ampleur des mégafeux, on a ainsi reproché aux écologistes d'avoir refusé d'aménager la forêt, plutôt que de s'interroger sur les monocultures résineuses hautement inflammables. Dans le Nord, lors des inondations, la revue souverainiste *Front populaire* a accusé les écologistes de ne pas avoir voulu curer les canaux pour protéger des grenouilles.

Le parlement n'est pas en reste : deux militants des Soulèvements de la Terre viennent d'être jugés pour ne pas s'être présentés à une commission d'enquête parlementaire sur les « groupuscules auteurs de violences » (à Sainte-Soline), une première dans le droit français (ils risquent de l'emprisonnement et une privation des droits civiques. Délibéré en janvier).

Face à la colère agricole, aussi, on désigne les mêmes coupables. En témoigne la complaisance policière pour les syndicats agricoles productivistes (FNSEA, Coordination rurale), y compris lors de la déprédation de locaux de l'Office français de la Biodiversité ou des bureaux d'associations environnementales. À comparer à la répression et aux arrestations qui ont visé une manifestation de la Confédération paysanne le 5 décembre au Grand Palais, à l'occasion de la 64e Bourse du commerce, pour dénoncer l'exploitation des paysans par le commerce international.

Il est malheureusement probable que ces attaques redoublent d'intensité, avec la péjoration des crises et l'extension de la désinformation. Souhaitons que ça n'arrive pas au niveau atteint dans certaines parties du globe, où la répression des militants environnementaux va jusqu'à l'assassinat.

Michel PHILIPPE
Section de Châtellerault de la LDH

CHÂTELLERAULT LIBERTÉS

Bulletin de la section
de Châtellerault
de la Ligue des droits de l'Homme

Maison pour tous
10 rue du Nouveau-Brunswick
86100 Châtellerault
Téléphone : 06 88 32 01 49

Courriel :
ldhchatel@ldh-france.org

LDH Châtellerault

Directeur de la publication et conception : Philippe PINEAU

Maquette :
FABRY Armelle - Caramel Design
Téléphone : 06 16 67 39 99

Hommage aux femmes résistantes à Châtellerault

Sur le site de « La Manu » une œuvre d'art est en cours de réalisation pour rendre hommage aux 5 femmes ouvrières à l'ancienne Manu de Châtellerault.

Au-delà du courage de ces combattantes – Renée Moreau, Léone Baugé-Jamain, Éliane Giraudeau, Louise Muller, Jeanne Varennes – c'est la mémoire de toutes les femmes résistantes animées de solidarité, de fraternité et d'espérance qui sera honorée par cette réalisation confiée au sculpteur et céramiste, Gilles Fromonteil, artiste établi dans le Grand Châtellerault.

L'enjeu est aussi de sensibiliser les jeunes générations. Trois classes du lycée Marcellin-Berthelot, du collège Jean-Macé et de l'École primaire Jean-Zay sont mobilisées autour du projet avec l'appui de l'École d'arts plastiques.



Haïku d'hiver

Bleu cristal du ciel
De la glace aux bouts des doigts
Impavidité

Sunsiaré Wallada

Pour vous informer, pour adhérer, pour faire un don… contactez-nous !

Le bureau de la section de Châtellerault est à votre disposition. Vous pouvez le joindre aux adresses postale et électronique, et par téléphone.

N'hésitez pas à contacter la LDH pour défendre la cause des hommes / femmes // citoyens / citoyennes, et promouvoir l'exercice effectif des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

Faire vivre la LDH, c'est faire vivre la démocratie et la République !

Voyez aussi http://www.ldh-france.org/missions-de-la-ldh/